

<http://www.snetap-fsu.fr/CEZ-de-Rambouillet-Communique.html>



CEZ de Rambouillet : Communiqué

- Nos Actions - Communiqués -

Date de mise en ligne : jeudi 7 juillet 2011

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Porteurs des inquiétudes soulevées par les personnels de la bergerie nationale du projet de restructuration de l'administration, les élus du Snetap-[FSU](#) au [CTPC-DGER](#), ont souhaité que l'administration précise ses intentions. Rien ne serait à ce jour arrêté, ils appellent les personnels à la vigilance et à rester à l'initiative.

Communiqué

Dans le prolongement des congrès régional et national, les élus SNETAP-[FSU](#) au [CTPC](#) de la [DGER](#) ont souhaité porter la question de l'avenir du [CEZ](#) de Rambouillet en point à l'ordre du jour du CTPC du 4 juillet 2011.

Les différentes simulations imaginées dans la succession des comités mis en place par l'administration portant sur le devenir de la Bergerie Nationale ne manquent pas de soulever des questions voire des inquiétudes chez les personnels tant de la structure de l'[EPN](#) que des établissements conduits à en recueillir les différents départements.

Les personnels s'étonnent que l'administration en soit déjà à la mise en place d'un 4ème comité de programmation depuis novembre 2010 alors même que les conclusions des précédents comités ne leur ont pas été communiquées.

Ils n'ont cependant pas attendu pour construire un contre-projet visant au maintien d'une entité sur le site et se sont répartis sur quatre ateliers en accord avec la direction de l'établissement :

- rapprochement du Département 3DFI avec l'[ENFA](#) de Toulouse,
- arrivée de l'Université Versailles St Quentin en Yvelines sur le site,
- devenir des plateaux techniques (centre équestre et exploitation agricole),
- rapprochement des formations [CFA](#) et [CFPPA](#) avec l'[EPL](#) de St Germain en Laye.

Cette démarche de projet est consécutive à la forte mobilisation du personnel dépossédé de toute initiative lors du deuxième comité de pilotage.

La nomination du préfet de Département pour présider à un 4ème comité de pilotage ne manque pas une nouvelle fois de jeter le trouble auprès des personnels : quelle place laissera-t-il aux réflexions en cours ? Les personnels resteront-ils associés aux questions déterminant leur avenir ?

Les personnels du département 3DFI du CEZ sont inquiets quant au projet de leur rattachement ou de fusion avec l'ENFA, située à Toulouse à pas moins de 700 km. Or, le Département assoit son expertise et sa légitimité dans le Développement Durable et les énergies renouvelables sur le site de Rambouillet avec les plateaux techniques et notamment le conservatoire du Mérimos, le conservatoire des races de chevaux de trait, le label de ferme pédagogique de l'exploitation agricole... Dans cette situation, quelle pertinence de ce rattachement sans une réflexion préalable sur la contribution du Système National d'Appui à l'enseignement technique agricole ?

L'EPL de St Germain en Laye avec cinq centres constitutifs sur deux sites géographiques est en période de redressement de sa santé financière et fait face actuellement à d'importants travaux de restructuration du bâti avec des conséquences sur l'activité de l'exploitation, sur l'accueil des internes, sur l'organisation des enseignements et

ce pour encore au moins deux années. Dans ce contexte, il ne saurait augmenter encore la complexité de sa structure avec l'accueil d'un CFA, d'un CFPPA, d'un centre équestre et d'une exploitation eux même dans une santé financière fragile, sinon précaire et sur un troisième site avec des pratiques et des statuts des personnels différents. Les personnels ne sont pas moins inquiets en raison des redondances et des économies d'échelles prévisibles et des différences de traitement et de conditions de travail des personnels.

Suite au CTPC du 04 juillet, le SNETAP-FSU prend acte notamment qu'aucune décision ne sera prise avant la fin de l'année, que les 4 groupes de travail continuent, qu'il n'est pas question de démanteler le site et que le premier scénario privilégié par la DGER pour le maintien des formations CFA et CFPPA sur le site est celui d'un EPL autonome.

Cependant, et malgré les annonces faites au CTPC par la DGER, la plus grande vigilance s'impose concernant les travaux de réflexion qui vont être prochainement entrepris par le 4ème groupe de pilotage présidé par le Préfet et qui concernent l'ensemble du site présidentiel.

Paris, le 7 juillet 2011